

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ophis du Puy de Dôme, 32 rue de Blanzat, à l'attention de M. le directeur général, F-63028 Clermont Ferrand Cedex 2. Tél. 04 73 41 16 16. Fax 04 73 41 16 41.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://ophis.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Ophis, 32 rue de Blanzat, à l'attention de Laëtitia Bouquignaud, F-63028 Clermont Ferrand Cedex 2. Tél. 04 73 41 17 56. E-mail : lbouquignaud@ophis.fr. Fax 04 73 41 16 41.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Ophis, 32 rue de Blanzat, à l'attention de Laëtitia Bouquignaud, F-63028 Clermont Fd Cedex 2. Tél. 04 73 41 17 56. E-mail : lbouquignaud@ophis.fr. Fax 04 73 41 16 41. URL : <http://ophis.marcoweb.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Ophis, 32 rue de Blanzat, à l'attention de service des marchés, F-63028 Clermont Fd Cedex 2. Tél. 04 73 41 16 72. URL : <http://ophis.marcoweb.fr>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

contrat d'exploitation.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°01.

Lieu principal de prestation : quartier Neyrat - les Vergnes, 63100 Clermont Ferrand.

Code NUTS **FR724**.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

contrat d'exploitation des installations secondaires avec gros entretien chauffage et production eau chaude collective.

Quartier Neyrat - les Vergnes

Clermont Ferrand.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

50531100.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 39 (à compter de la date d'attribution du contrat).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Garantie à première demande couvrant 100,000 % du montant de l'avance.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Fonds propres.

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Celles mentionnées dans les documents de la consultation.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration du candidat (Dc5)

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

Non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix des prestations. Pondération : 60.

2. valeur technique de l'offre. Pondération : 40.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

Contrat entretien 2010.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents :
3 septembre 2010 - 16:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

3 septembre 2010 - 16:30.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé et portant la mention : Contrat d'exploitation des installations secondaires avec gros entretien chauffage et production eau chaude collective.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19 juillet 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 6 cours Sablon, F-63000 Clermont Ferrand. E-mail : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr. Tél. 04 73 14 61 00. Fax 04 73 14 61 22.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional du règlement amiable, 119 avenue du Maréchal de Saxe, F-69427 Lyon. Tél. 04 72 84 78 59. Fax 04 72 84 78 55.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

cf. adresse du greffe du Tribunal administratif ci-dessus

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

19 juillet 2010.